

Les échos de Cheverny

Bulletin municipal : avril - mai - juin 2024



Actualités

Inscriptions scolaires	p.2
Elections européennes-Mode d'emploi	p.3
Les rendez-vous du goût	p.7
Souscription citoyenne	p.7

En direct des collectivités

Etat-civil	p.2
Renfort estival aux services techniques	p.2
Les comptes-rendus du conseil municipal	p.4
Le conseil des Jeunes	p.6

Vivre à Cheverny

Des bénévoles pour l'Echo du Caquetoire	p.2
Concours des maisons fleuries	p.2
Notre fleurissement	p.2
A vos agendas	p.8

La Biodiversité s'invite à Cheverny.

Nous disposons déjà de plusieurs labels liés à l'environnement : Territoire engagé pour la nature, Village étoilé, Village fleuri, Terre saine et cela se mesure au quotidien avec le retour des insectes et la diversité des oiseaux qui occupent notre territoire.

Afin de développer cette saine sensibilité, la commune accueille le Comité Départemental de la Protection de la Nature et de l'Environnement (CDPNE) pour mieux comprendre tous les mécanismes naturels. Après l'inventaire de la biodiversité réalisé en avril/mai dans le Parc des Biches, trois ateliers à la découverte des papillons seront proposés pour un village vert et éduqué à la nature.

Mais un village aussi culturel qui accueille un spectacle de manipulation de cordes et ficelles avec, en amont, un atelier fait de « bouts de ficelles ».

Et puis le retour attendu de Jazzin' avec une programmation haute en couleur et des concerts dans le parc du château et sur la place de l'église.

C'est aussi un village qui a du goût, celui proposé par des cuisiniers spécialistes des saveurs originales et une sensibilisation qui fera recette.

Naturellement, l'agenda est ouvert avec d'autres propositions festives et musicales dont vous connaissez déjà la notoriété.

Je vous invite à noter tous ces rendez-vous, sans oublier celui du dimanche 9 juin, pour les élections européennes, étape importante de notre vie démocratique.

Je vous indique aussi la date de l'inauguration, le samedi 15 juin à 10h30, de notre espace polyvalent qui permettra désormais une circulation plus fluide, l'accueil de nos manifestations culturelles, enfin, un splendide espace, vert et arboré, aux portes de la forêt.

Je vous souhaite un beau printemps et l'idée que vous saurez partager des moments intenses et joyeux.

Bonne lecture,

Lionella Gallard

Etat civil

Naissance

22 février

Raphaël, Léandro, Louis **VEZIN NIVERT**

DECES

5 janvier

Muriel Fabienne **FÉRON**

16 janvier

Roland **ROUSVOAL**

22 janvier

Denis José Emile **FOURNIER**

29 janvier

Pierre **GUY**

Renfort estival aux services techniques

Nous avons le plaisir d'accueillir au sein de notre collectivité le renfort d'Anaïs Charbonnier comme agent technique polyvalent du 1^{er} avril au 30 septembre 2024. Nous lui souhaitons une très bonne intégration



23^e édition des Petites randos

Les Petites randos 2024 auront lieu du mercredi 22 au vendredi 24 mai inclus. Les élèves qui y participent emprunteront les chemins pédestres de la commune. Des ateliers au golf et balade dans la forêt sont prévus ainsi que la visite de la ferme de Pascal Cazin, des ateliers de découverte du château et de son parc. Le vendredi tous les enfants se retrouveront en fin de matinée à Cour-Cheverny dans les bois de Sérigny où les Petites randos s'achèveront.

Inscriptions scolaires 2024-2025

Les inscriptions à l'école Paul Renouard

Elles sont ouvertes depuis le 11 mars.

Pour les enfants nés en 2021 sur les communes de Cour-Cheverny et Cheverny, ou les enfants déjà scolarisés dans une autre école prendre contact avec la mairie de Cour-Cheverny, 7 boulevard Munier, dans les locaux de l'Espace France Services au 02 54 79 96 38 puis à l'école au 02 54 79 93 10

ec-cour-cheverny@ac-orleans-tours.fr

Pièces à fournir : carnet de santé, livret de famille et justificatif de domicile < 3 mois.

Les inscriptions à l'école Saint-Louis

L'école accueille les élèves des 2 ans et demi en classe de TPS (Très Petite Section), tout au long de l'année scolaire (en concertation entre la famille et l'école).

L'inscription se fait à la signature du contrat de scolarisation par les parents et le chef d'établissement.

Prendre rendez-vous :

direction.courcheverny@ec-cvl.org.

Plus d'infos sur www.ecolesaintlouis41.com

Inscription pour le transport scolaire

Les inscriptions pour le transport scolaire de Cheverny sont à effectuer dès à présent à la **mairie de Cheverny jusqu'au 18 mai**. Passé ce délai les demandes ne seront accordées que sur un point d'arrêt déjà existant et sous réserve du nombre de places.

Le formulaire d'inscription est disponible sur le site internet de la commune

https://mairie-cheverny.com/services-et-demarches/scolarité-et-periscolaire/transports-scolaires_td/

Envie de vous impliquer ? Nous recherchons des bénévoles !

Du 2 au 4 août prochain le festival l'Écho du Caquetoire revient avec des spectacles ayant pour thème « un esprit sain dans un corps sain » en lien avec les Jeux Olympiques.

Entièrement gratuit, l'Écho du Caquetoire est une manière de vivre ensemble des moments festifs tout en découvrant des spectacles tout public.

Nous recherchons des bénévoles pour monter et démonter les structures, participer aux ateliers cuisine pour confectionner les

repas pour les bénévoles et les artistes, encadrés par Carole, cuisinière professionnelle, en fonction de vos disponibilités.

Nous recherchons aussi des bénévoles acceptant d'accueillir des artistes (en solo ou duo) pour 1 ou 2 nuits et leur offrir le petit déjeuner (les repas du midi et du soir sont pris en charge par le festival)

Merci d'envoyer votre proposition d'aide par mail à mairie@cheverny.fr avec vos coordonnées.

Concours des maisons fleuries, jardins potagers et aménagements extérieurs

Après un hiver bien pluvieux, espérons un printemps plus radieux pour vous permettre de préparer de beaux jardins de fleurs, de légumes, de fruits et d'aménager vos extérieurs harmonieusement.

N'oubliez pas de limiter vos apports en eau en préférant des espèces résistantes

à la sécheresse. Optez pour le paillage dans vos massifs qui limite aussi le désherbage.

Si vous souhaitez ouvrir les portes de votre jardin, non visible de l'extérieur, vous devrez vous faire connaître en mairie afin de fixer un rendez-vous. Nous passerons dans les rues à partir de la 2^{ème} quinzaine de juin.

Notre fleurissement

Suite à la visite du jury de l'Agence Régionale du Fleurissement, Cheverny conserve ses deux fleurs et les conclusions du rapport de visite sont très gratifiants.

Cette année de nouveaux arbustes seront plantés à différents endroits de la commune, il s'agit de sarcococas (arbustes persistants, avec des petites fleurs blanches très odorantes), des magnolia stellata, hydrangéas (hortensias), hibiscus...

Le paillage sera de nouveau mis en place

dans les massifs afin de réduire l'arrosage et le désherbage. Après l'installation d'une cuve de récupération des eaux de pluie à la maison médicale, une deuxième sera installée dans le courant de l'année aux ateliers communaux. Ces deux cuves devraient permettre une autonomie en matière d'arrosage.

Vous avez pu constater également les nombreuses plantations qui ont été effectuées sur l'espace polyvalent afin de le rendre plus végétal.

Elections européennes : mode d'emploi

Les élections européennes permettent aux citoyens européens de désigner leurs représentants au Parlement européen. La composition du Parlement est actualisée avant chaque élection sur la base des données démographiques les plus récentes. Les eurodéputés ont validé l'augmentation du nombre de sièges de 705 à 720 pour la prochaine législature. La nouvelle répartition des sièges est modifiée pour douze pays de l'UE, notamment pour la France qui sera représentée par 2 eurodéputés supplémentaires, soit un total de 81 députés.

Ces élections à un seul tour auront lieu le dimanche 9 juin 2024. Le bureau de vote, ouvert de 8 h à 18 h, est situé à la salle des fêtes.

A cette occasion, l'État va pour la première fois tester une procédure de demande de procuration entièrement dématérialisée puisque l'étape de vérification au commissariat ou en gendarmerie n'est plus impérative.

Si l'électeur peut justifier de son identité en ligne, «à l'aide d'un moyen d'identification électronique fiable et certifié» (identité numérique de La Poste ou du dispositif France identité : <https://france-identite.gouv.fr/>) il est alors dispensé de se rendre au commissariat ou en gendarmerie. La procuration sera directement établie par le ministère de l'Intérieur et transmise à la commune.

Si la personne ne peut pas justifier de son identité en ligne, la formule classique est toujours possible :

- ◆ Soit se rendre à la gendarmerie pour faire une procuration.
- ◆ Soit se rendre sur le site <https://www.maprocuration.gouv.fr/> et faire sa demande, à l'issue de laquelle un numéro de dossier est fourni. L'électeur doit ensuite se rendre physiquement dans un commissariat ou une gendarmerie, muni de son numéro de dossier, pour y prouver son identité. Ce n'est qu'après cette procédure de vérification que la demande de procuration est automatiquement transmise à la commune d'inscription de l'électeur.



Pensez à faire votre demande de procuration suffisamment à l'avance pour être sûr qu'elle soit prise en compte.

Le mandataire peut être inscrit sur une autre liste électorale que la vôtre, mais devra cependant voter pour vous dans le bureau de vote qui vous est assigné.

Rappel, la date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au vendredi 3 mai.

A la rencontre des papillons

Dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité d'Agglopolys, le CDPNE (Comité Départemental de la protection de la Nature et de l'Environnement) propose aux habitants de les accompagner pour se familiariser à la découverte et la reconnaissance de la biodiversité du territoire.

Trois ateliers thématiques, gratuits, en salle et extérieur, sont proposés :

- ◆ Grenouilles et compagnie ;
- ◆ Papillons des jardins ;
- ◆ Plantes locales.

Les ateliers « papillons jardins » se dérouleront sur la commune de Cheverny. Les participants sont invités à participer aux trois séances pour se familiariser avec les papillons : de la découverte théorique à l'observation sur site.

Ces ateliers auront lieu le mercredi 15 mai de 18 h à 20 h à la salle des fêtes et les samedis 18 mai et 1^{er} juin de 10 h à 12 h. RDV à 10 h place de l'église.

Retrouvez le détail des ateliers sur : www.cdpne.org/ateliers-BCAgglopolys.html.



Inscription gratuite mais obligatoire avant le 12 mai auprès du CDPNE : par mail à contact@cdpne.org ou en ligne <https://www.jagispourlanature.org/activite/abc-agglopolys-atelier-participatif-papillons-des-jardins-13>



CONSEILLER
NUMÉRIQUE
France
services



Accompagnement individuel

**Chaque vendredi
En mairie de Cheverny**

**Prendre rendez-vous au
07 80 98 28 05**

Ateliers collectifs

Désormais sans inscription

1 vendredi sur 2

de 14 h 30 à 16 h 30

Salle du conseil - mairie

Nécessite d'amener son ordinateur portable/tablette/smartphone.

Sans inscription

Vendredi 12 avril

Piratage, fraude et arnaques sur internet. Les plateformes de signalement, les bons gestes. Cours reporté du 15 mars.

Vendredi 26 avril

Zoom sur les fichiers PDF. Convertir, fusionner, modifier des PDF.

Vendredi 17 mai

Récupérer et écouter de la musique sur internet. Les plateformes de streaming (spotify, Deezer).

Vendredi 31 mai

Généalogie : table ronde, partage de connaissance et outils numériques.

Vendredi 14 juin

Quiz ludique pour apprendre les principaux termes anglais de l'informatique.

Vendredi 28 juin

Les interactions entre smartphone et PC - Notes - drive - contacts - images...

Vendredi 12 juillet

Entraînement : le classement et rangement des contenus numériques, exercices pratiques.

Conseil municipal du 8 janvier 2023

Installation d'un récupérateur d'eaux pluviales à l'atelier communal

Dépôt d'un dossier de subvention auprès du Département dans le cadre de la DDAD (Dotation Départementale pour l'Aménagement Durable) pour l'installation d'un récupérateur d'eaux pluviales à l'atelier communal.

Maison Barone – réalisation d'un tiers lieu

Dépôt d'un dossier de subvention au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour l'acquisition et les travaux du site.

Appel à candidature pour la gestion du futur tiers-lieu et constitution d'un comité de pilotage pour l'examen des candidatures.

Eco-quartier

Sollicitation d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage simple pour la rédaction du cahier des charges relatif à la conception, la réalisation et la commercialisation de l'éco-projet.

Personnel communal – prime au pouvoir d'achat

Octroi de la prime exceptionnelle « pouvoir d'achat » au personnel communal et versement en 1 seule fois en février prochain.

Cérémonie des vœux

Organisation de la cérémonie des vœux qui aura lieu le samedi 13 janvier à 18h au Domaine de la Porte Dorée à Cheverny.

Affaires diverses

- ◆ information de la commune de Cour-Cheverny, des travaux sur le pont du Conon d'une durée de 6 à 7 mois, qui impactera la circulation dans le bourg de Cheverny.
- ◆ candidature de la commune de Cheverny au dispositif « village d'avenir » non retenue.
- ◆ ateliers du conseiller numérique les 12 et 26 janvier à la mairie de Cheverny.
- ◆ remise des tables généalogiques de 1903 à 1942.
- ◆ courrier de Blaiswatt concernant la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'atelier communal sollicitant, pour des raisons techniques, une modification des conditions initiales prévues.
- ◆ courrier du Préfet classant le Loir et Cher en zone « cercle 3 vigilance loup ».
- ◆ installation d'un distributeur automatique de billets place de l'église prévue cet été dans un conteneur sécurisé en attendant les futurs travaux du nouvel office du tourisme.
- ◆ comptes-rendus des réunions auxquelles les élus ont participé
 - * Thérèse Dazin pour une réunion aménagement et environnement.
 - * Catherine Desouches-Grangeon pour une visio sur le label « Terre de Jeux 2024 »
 - * Charles-Antoine de Vibraye pour des AG du réseau ferroviaire.

- * Jacqueline Vacelet, présente à l'AG de l'association sportive du golf.
- * Lionella Gallard pour sa visite de Val Compost à Fossé.

Parole aux élus

- ◆ Fabrice Gouny demande quand l'éclairage de la salle du conseil sera remplacé par un éclairage LED et signale la présence de branchages dans les fossés entre les Bombardières et Villavrain.
- ◆ Fabrice Gouny demande également des explications sur la bande de 3 m chemin de Launay.

Madame Le Maire précise que cette bande de 3 m appartient à la commune, mais le cadastre n'a pas été mis à jour ; le notaire qui a rédigé l'acte de propriété sera contacté afin qu'il fasse le nécessaire auprès des services du cadastre.
- ◆ Francine Clément informe que les bus du Réseau Rémi ne s'arrêtent pas systématiquement à l'arrêt de l'église et des voyageurs ont été oubliés.

Conseil municipal du 5 février 2022

Label « Territoire Bio Engagé »

Validation de la candidature de la commune.

Audit Énergétique de la Mairie

Signature de la convention pour le versement d'une subvention de 1 123,75 €.

Atelier communal – pose de panneaux photovoltaïques

Modification du bail emphytéotique avec Blaiswatt pour une durée de 25 ans et fixation de la redevance à 2 % du CA annuel.

Recrutement d'un personnel saisonnier

Recrutement d'un personnel saisonnier à temps complet pour la période estivale du 1^{er} avril au 30 septembre.

Recours au TIG (Travail d'Intérêt Général) convention

Signature d'une convention avec le Ministère de la Justice pour devenir structure d'accueil de TIG.

Régie de recettes de spectacles

Mme Fatima Carine est nommée régisseur adjoint de recette de spectacle.

Tiers lieu – comité de pilotage

Mmes Catherine Desouches-Grangeon et Marthe Vivant intègrent le comité de pilotage du projet de tiers lieu.

Règlement de la publicité

Philippe Tessier obtient délégation de signature en matière d'instruction, de constat d'infraction pour les enseignes et pré-enseignes. La commune souhaite conserver la compétence de la réglementation de la publicité à compter de juillet 2024.

École Publique Paul Renouard

La demande de subvention sollicitée par l'école publique sera examinée à la prochaine séance du conseil municipal en raison du manque d'information.

Petites randos école publique Paul Renouard

Une subvention de 14 €/enfant de Cheverny est accordée aux familles pour l'organisation des petites randos en mai prochain, soit un montant de 70 €.

PLUi

La modification simplifiée n°1 du PLUi a été acceptée.

PACT (Projets Artistiques et Culturels du Territoire)

Un avenant à la convention sera signée à titre exceptionnel en faveur de la Fête des vendanges pour un montant de 4 000 €.

Affaire diverses

- Thérèse Dazin rend compte de la réunion à laquelle elle a assisté concernant les « territoires à énergie positive ».
- Francine Clément fait le point sur le recensement de la population.
- Les travaux de l'espace polyvalent sont prolongés jusqu'au 31 mars prochain.
- Adhésion au dispositif « Villes et Villages Fleuris » reconduit.
- Refus d'adhérer au RPE (Réseau Petite Enfance) de Chailles.
- Coupure d'eau le jeudi 8 février de 9h à 12 h.
- Ateliers du conseiller numérique les 9 et 23 février.
- Atelier fabrication de nichoirs avec la LPO le 10 février.
- Information sur le Centre d'Analyse et de Lutte contre les Atteintes aux Elus (CALAE) en matière de détresse psychologique avec un numéro dédié.

Conseil municipal du 4 mars

Dénomination du Poumon Vert

Vote majoritaire pour « Parc des Biches ».

Dénomination de la nouvelle voie de l'espace polyvalent

Vote majoritaire pour « Voie de la Briqueterie ».

Demande de subvention – Parc des Biches

Dépôt d'un dossier de demande subvention pour l'aménagement du Parc des Biches au titre des fonds européens Leader.

Ecoquartier

Le bureau d'études Auddicé a été choisi pour l'AMO (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage) pour la rédaction du cahier des charges relatif à la conception, la réalisation et la commercialisation de l'éco-projet.

Demande de subvention – réfection des toitures des logements communaux

Dépôt d'un dossier de demande de subvention au titre de la DDSR (Dotation Départementale de Solidarité Rurale).

Demande de subvention – Telmah (TEndez La MAIn au Handicap)

Attribution d'une subvention exceptionnelle de 450 € pour l'achat d'un paragolfeur afin de permettre la pratique du golf à des personnes en situation de handicap.

Subventions municipales 2024

Attribution de subventions à diverses associations locales pour un montant global de 5 850 €.

Vote du taux des taxes directes locales

Les taux des taxes communales restent inchangés 41,21 % pour le foncier bâti, 36,56 % pour le foncier non bâti et 13,40 % la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

Budget principal 2024

Le compte de gestion établi par le trésorier a été approuvé par le conseil municipal. Le compte administratif fait ressortir pour l'année 2023 les réalisations suivantes :

Dépenses de fonctionnement 675 617,38 €
Recettes de fonctionnement 2 277 792,19 €
Dépenses d'investissement 886 911,41 €
Recettes d'investissement 999 650,92 €
L'excédent de fonctionnement cumulé de 1 602 174,81 € sera affecté en recettes de fonctionnement du budget primitif 2024.

L'excédent d'investissement de 112 739,51 € sera affecté en recettes d'investissement du budget primitif 2024.

Le budget primitif, établi comme suit a été adopté à l'unanimité du conseil municipal :

Section de fonctionnement,
recettes dépenses : 2 493 318,81 €.

Section d'investissement,
recettes dépenses : 1 688 342,00 €.

Le taux de fongibilité est fixé à 7,5 % des dépenses réalisées.

Budget annexe aménagement sud-est « La Puce »

Le compte de gestion établi par le trésorier est approuvé par le conseil municipal.

Le compte administratif fait ressortir pour 2023 les réalisations suivantes :

Dépenses de fonctionnement 1 375 674,24 €
Recettes de fonctionnement 1 375 674,24 €
Dépenses d'investissement 1 385 528,80 €
Recettes d'investissement 575 082,06 €
Le résultat de l'exercice s'élève à 810 446,74 € et sera affecté en dépenses d'investissement du budget primitif 2024.

Le budget primitif a été adopté à l'unanimité du conseil municipal, il a été établi comme suit

Section de fonctionnement,
recettes et dépenses : 1 625 201,32 €.

Section d'investissement
recettes et dépenses : 2 445 736,76 €.

Le taux de fongibilité a été fixé à 7,5 % des dépenses réalisées.

Questions diverses

◆ les travaux de voirie 2024 seront réalisés par l'entreprise BSTP pour un montant de 83 994 €.

◆ présence de Chlorothalonil dans l'eau du château d'eau de Beauvais, présentant un taux non conforme mais sans danger pour la santé au regard des connaissances scientifiques actuelles et sera suivi par des analyses régulières.

◆ Recrutement de Mme Anaïs Charbonnier pour la période du 1^{er} avril au 30 septembre 2024.

◆ Choix de la commune de Cheverny pour organiser « Le Printemps de la Ruralité » souhaité par Mme Le Ministre de la Culture.

Parole aux élus

- ◆ Compte-rendu du webinaire « Terres de Jeux 2024 » par Catherine Desouches-Grangeon.
- ◆ Francois Cazin signale un problème de fermeture de porte à « la Cour des Rois ».
- ◆ Thérèse Dazin signale une fuite d'eau à la fontaine près du caquetoire de l'église.

Parole au public

- ◆ Mme Rilly remercie la commune pour l'attribution d'une subvention au Club des Seniors.
- ◆ Mme Rilly demande si la commune peut intervenir pour faire accélérer le changement du poteau téléphonique route de Fougères suite à la tempête .

Le conseil municipal se tient habituellement le 1^{er} lundi du mois à 19 h en mairie

Prochains conseils

lundi 6 mai

lundi 3 juin

lundi 1^{er} juillet

lundi 2 septembre

Le conseil des Jeunes lance un concours photo

Modalités pratiques

Envoi des photos : jusqu'au 30/09/2024

à mvivant.cheverny@gmail.com

Thème : Cheverny tout au long de l'année

4 catégories :

- La plus naturelle
- La plus artistique
- La plus rigolote
- La plus Chevernoise

Jury : conseil des Jeunes de Cheverny

Résultats : octobre-novembre 2024

Remises des prix : janvier 2025 à la Cérémonie des vœux



Protéger sa maison des feux de végétation se prépare toute l'année !

Le feu est difficile à contrôler, car il se propage rapidement dans le feuillage des arbres et d'un arbre à l'autre, notamment lorsque les branches se touchent. La masse combustible étant très importante, le front de flammes généré est très puissant, difficilement maîtrisable et peut occasionner des dégâts importants.

Une simple étincelle peut dégénérer en un incendie nécessitant d'importants moyens de secours en moins d'un quart d'heure, surtout quand les conditions sont favorables (sécheresse, température élevée, vent...).

Le débroussaillage crée une discontinuité dans la végétation qui diminue le risque d'incendie et freine la propagation du feu. Dans certains territoires, le débroussaillage est une obligation.

Vous êtes concerné par cette obligation légale de débroussaillage si vous êtes propriétaire de bâtiments ou d'équipements situés à moins de 200 m de bois, forêts, landes.



Rappel : la mairie change d'adresse.

mairie@cheverny.fr

Résultats de la consultation citoyenne

Suite à la consultation auprès des habitants pour la dénomination du poumon vert, 176 personnes ont voté : 76 pour le Parc des Biches, 47 pour le Clos des Noyers et 67 pour le Parc de la Mairie. **Le poumon vert devient le « Parc des Biches »**

Pour la dénomination de la nouvelle voie traversant l'espace polyvalent, 167 personnes ont voté : 97 pour la voie de la Briqueterie et 70 pour la voie de la Bouletière. **La voie de l'espace polyvalent devient la « Voie de la Briqueterie ».**

Risque influenza aviaire

Les personnes détenant des volailles sont tenues d'en faire la déclaration auprès du maire du lieu de détention des volailles. La déclaration de détention de volailles peut se faire via "Mes Démarches", ou via le cerfa 15272. Plus d'infos sur : <https://www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr/demarches/particulier/effectuer-une-declaration-55/article/declarer-la-detention-de-volailles>

Ramassage des déchets en centre bourg

Le jour de collecte des déchets est le **JEUDI** pour l'ensemble des habitants de la commune de Cheverny, avec une alternance de ramassage pour les bacs gris et les bacs jaunes.

En raison de la fréquentation touristique, un dispositif exceptionnel est effectif depuis le 1^{er} avril jusqu'au 31 octobre dans les rues suivantes :

rue de l'Argonne, rue du Bûcher (du 2 au 4 et du 1 au 5), rue du Chêne des Dames, ruelle de l'Église, place de l'Église, avenue du Château, rue du Château, allée du Geai.

Une collecte des bacs gris est ajoutée le **JEUDI** où est prévue la collecte des bacs jaunes sur votre calendrier. Une semaine sur deux, il sera possible de présenter simultanément les deux bacs à la collecte.

La Direction Déchets d'Agglopolys répond à toutes vos questions du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h au 02 54 58 57 57.

Cheverny accueille les RDV du goût en 2024

Les Rendez-vous du Goût, ce sont des animations conviviales pour les habitants d'une commune autour de la cuisine. L'objectif est de questionner sur l'alimentation et l'agriculture de son territoire et éventuellement faire émerger de nouveaux projets.

Le Pays des Châteaux porte depuis 2018 un Projet Alimentaire Territorial construit autour de cinq axes :

- Maintenir une diversité agricole garante d'une richesse paysagère,
- Développer une filière alimentaire locale pourvoyeuse d'emplois,
- Accompagner la transition alimentaire vers un modèle plus durable,
- Sensibiliser et rendre accessible une alimentation saine et locale auprès de tous les publics,
- Mettre en valeur le terroir du Val de Loire pour développer l'image du territoire.

Réunion d'information :

mairie de Cheverny, salle du conseil le vendredi 19 avril 2024 - 18h à 19h.

Ateliers : salle des seniors, les jeudi 23 mai de 18 h à 20 h, samedi 25 mai de 9 h 30 à 13 h 30 et samedi 8 juin de 9 h 30 à 14 h. Participation aux 3 ateliers requise.

Appel à souscription citoyenne

Projet de pose de panneaux photovoltaïques à l'atelier communal en partenariat avec l'association Blais'Watt

Créée en 2019, l'association Blais'Watt rassemble des citoyens du Blaisois autour de la transition énergétique (production locale, respect de l'environnement), sur les valeurs communes de gouvernance citoyenne, ceci dans une démarche conviviale.

La création de collectifs citoyens permet de se réapproprier une partie des moyens de productions d'énergie, et participe à limiter la spéculation sur les tarifs.



Blais'Watt a déjà réalisé 2 projets en 2022 : une toiture photovoltaïque de 100kWc sur un chai à Cormeray et une autre toiture PV de 100kWc sur un hangar maraîcher à St-Lubin en Vergonnois.

Fin 2022, une discussion débute entre l'association et la municipalité de Cheverny quant à la possibilité de produire de l'électricité solaire sur la toiture des ateliers municipaux. S'en suivent des études techniques qui montrent la faisabilité potentielle du projet. Reprenant les exigences de l'Architecte des Bâtiments de France, une demande préalable de travaux a été déposée, et acceptée en novembre 2023.

Les Rendez-vous du Goût

Vous pensez que l'alimentation est un sujet important ?

Venez partager et échanger sur ce sujet lors des Rendez-vous du Goût à Cheverny !

Les Rendez-vous du goût, c'est quoi ?

- De la convivialité autour de l'alimentation
- Du partage de recettes de saison
- Cuisiner ensemble
- De la dégustation avec ses 5 sens !
- Imaginer des projets pour demain autour de l'alimentation sur notre commune

Envie d'en savourer plus ?

LIEU & HORAIRE

Rendez-vous le 19 avril 2024 de 18h à 19h à la salle du Conseil à Cheverny (Place de l'Église 41700 Cheverny)

Logos : Pays des Châteaux, Cheverny, OSA, Programme National pour les Territoires Ruraux, Agglopolys.

Quelques dates à retenir...

Mercredi 10 avril -15 h

Passage du Tour du Loir-et-Cher

Vendredi 12 avril

Soirée Ados de 19 h à 1 h. Salle des fêtes de Cour-Cheverny organisée par ESCCC basket.

Renseignements: basket.courcheverny@gmail.com

Samedi 13 avril

Soirée dansante Années 80 à partir de 20 h. Salle des fêtes de Cour-Cheverny organisée par ESCCC basket.

Renseignements et inscriptions : 06 85 68 22 49

Vendredi 12 avril de 17h à 18 h

Samedi 13 avril de 10 h 30 à 11h 30

Ateliers marionnettes -Salle des fêtes de Cheverny en partenariat avec la Halle aux grains

Inventer des formes et raconter des histoires, juste avec des bouts de ficelle... !

Tarif unique pour les ateliers : 5 € par adulte et par enfant

Réservation obligatoire pour les spectacles et les ateliers

au 02 54 90 44 00 ou sur le site www.halleauxgrains.com

Samedi 13 avril à 16h et 19 h

Dimanche 14 avril à 11h et 17 h

Bout à bout . spectacle tout public (dès 3 ans) - Durée 35 mn

Salle des fêtes de Cheverny.

Six mains invisibles donnent vie à des petits morceaux de cordes.

Vendredi 19 avril

Rendez-vous du goût à Cheverny - réunion d'information de 18 h à 19 h à la salle du Conseil à la mairie de Cheverny.

Participation requise aux 3 ateliers.

(dates page 7).

Inscription gratuite et obligatoire en scannant le QR code ou à la mairie.



Samedi 20 avril

Super loto organisé par l'ESCCC Football - Salle des fêtes de Cour-Cheverny à partir de 18 h. Renseignements 06 60 85 09 39

Au programme de l'Écurie de la Colinière

Stages

11 juin matin : Longues rênes

Galop 1 au Galop 6 de pleine Nature durant les vacances scolaires

Compétitions :

7 avril : T.R.E.C. de la Colinière ; Spéciale PTV.

28 avril : Ride and bike ride and run de la Colinière.

30 juin : compétition « amicale » tir à l'arc de la Colinière.

Randonnées

1er mai : 1 journée : Thème : Inauguration de la Route équestre européenne d'Artagnan. Grand départemental de randonnée.

19-20 mai : rando adultes (2 jours - 1 nuit) . Thème : Gastronomie (vins et produits du terroir).

Renseignements et inscriptions :

contact@ecuriedelacoliniere.com Tel : 02 54 44 20 10



Mercredi 8 mai

Commémoration de la victoire de 1945 à 11 h 15 au monument aux morts. Défilé en musique avec la Lyre de Cheverny/Cour-Cheverny suivi du pot de l'amitié à la salle des fêtes.

Dimanche 12 mai

Randonnée pédestre de l'Étoile

4 parcours : 9-12-15-23 km

Départ place de l'église de Cheverny à partir de 7 h.

Mercredi 15 mai de 18 h à 20 h et

Samedi 18 mai le matin et

Samedi 1^{er} juin le matin

Ateliers participatifs papillons dans le cadre de l'atlas de la biodiversité d'Agglopolys. Inscription obligatoire auprès du CDPNE: 02 54 51 56 70 ou contact@cdpne.org

Samedi 25 et dimanche 26 mai

Festival du chapeau avec défilé de mode et de véhicules anciens

Organisé par le château de Cheverny.

Du jeudi 30 mai au samedi 1^{er} juin

Jazzin' Cheverny. Des concerts gratuits sur la place de l'église, deux soirées dans le parc du Château de Cheverny (programmation et billetterie en ligne sur www.jazzin-cheverny.com)

Mardi 11 juin - 17 h 30

Toutes au golf . Évènement gratuit.

Inscription femmes41.com ou as-golfcheverny.com

Samedi 15 juin - 10 h 30 sur site

Inauguration de l'espace polyvalent paysager.

Samedi 15 juin

Cheverny en fête - place de l'église à partir de 14h 15, l'Amicale des Loisirs organise sa fête annuelle avec la participation de la Banda d'Lyre. Concours de chant. Stands restauration rapide et buvette. Jeux pour tous ; soirée animée par Madame Solange, Bal. Venez nombreux !

Jeudi 20 juin

Repas champêtre et après-midi détente à Sérigny organisés par le club des Séniors. Renseignements marinette.rilly@wanadoo.fr

Dimanche 23 juin

Sortie au National Palace à Vierzon , spectacle revue ONIRIA , cabaret-cirque, organisée par le club des Séniors. Renseignements marinette.rilly@wanadoo.fr

Dimanche 23 juin

Fête de la musique organisée par La Lyre, place de l'église apéro/pique-nique. Au programme barbecue et animations musicales.



Mairie de Cheverny 41700 Cheverny - tél. 02 54 79 97 78

Directeur de publication : L. Gallard

Rédaction : L. Gallard, T. Dazin, C. Desouches-Grangeon, J-C Chadenas, M. Vivant, F. Clément, F. Tommasi, L. Cherrier

Imprimé par Medi6 - Le Controis en Sologne

ISSN 2496-6533